



CONSEIL DE QUARTIER MORDACS

VENDREDI 31 MARS 2023

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Point d'étape sur la mise en place du carnaval des Mordacs
- ❖ Retour suite aux demandes des riverains lors de la balade urbaine
- ❖ À vous la parole : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction Mme CARPE, présidente du bureau du conseil de quartier « Mordacs », a présenté ou excusé les membres du bureau
- Avant de présenter l'ordre du jour, Mme CARPE a proposé aux habitants présents de remplir les questionnaires GRU (Gestion des relations aux usagers) et a ensuite présenté la prochaine édition du concours « Balcons et jardins fleuris ».
- Mme CARPE a ensuite présenté le déroulé de la réunion et a lancé le premier thème de travail.

N.B : un sujet a été rajouté à l'ordre du jour diffusé aux citoyens, la présentation de l'application « Mon Champigny », disponible depuis le 21 octobre.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- Mme CARPE
- Mme MUSSOTE-GUEDJ
- Mme AMAR
- Mme CIPRIANO

Pour les citoyens

- Mme SANON
- M. HUGON
- Mme LANORE
- M. MATEUS
- M. DEBARRE

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

- Mme ADOMO
- M. FAUTRE
- Mme GINESTET

HABITANTS

PRESENTS :

10 PERSONNES



1. Retour sur les idées de projets qui ont émergé de l'atelier « Animations pour la convivialité du quartier »

Madame CARPE énumère la chronologie de la naissance du projet du carnaval des Mordacs :

- L'idée d'organiser un carnaval avec les habitants, pour recréer des temps conviviaux et festifs dans le quartier est née des échanges avec les habitants lors des conseils de quartier de 2022.
- Un atelier de réflexion avec les habitants s'est déroulé à l'automne 2022 pour réfléchir ensemble autour des idées d'animations possibles sur le quartier
- Le projet du carnaval a été validé lors du conseil de quartier d'octobre 2022
- Un atelier de travail le jeudi 16 mars 2023 qui a permis de confirmer le projet de carnaval.

Madame CARPE revient ensuite plus en détails sur l'atelier qui a eu lieu le jeudi 16 Mars 2023, en présence des membres du bureau, des représentants du conseil de maison de la M.P.T et d'habitants (14 personnes au total). L'objectif de cet atelier était de réfléchir collectivement sur les différents aspects de l'organisation d'un tel évènement, comme :

- **Les horaires / le circuit / le lieu**
- **Le thème / les animations / la restauration**
- **La communication / la mobilisation des habitants**

D'après les propositions faites par les participants de l'atelier et les échanges avec les services de la Ville, la date du carnaval a été choisie. Il aura lieu le :

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 de 14H à 18H

Et il se déroulera de la manière suivante :

- Trajet prévisionnel : Départ du Square Jesse Owens, passage au codeur du quartier puis arrivée à la place Georges MARCHAIS et l'esplanade devant la MPT Youri GAGARINE (voir le parcours prévisionnel en annexe de ce compte rendu)
- Thème : les couleurs de l'Automne
- Des animations et une ambiance musicale seront prévues
- Un espace buvette et goûter
- Une campagne de communication à effectuer au début du mois de septembre

Habitant : Comment seront conçus les déguisements, par quel moyen, à quel moment ? Les familles n'ont pas forcément de budget pour les déguisements.

Réponse Bureau : Des ateliers dédiés à la fabrication des déguisements et à la fabrication des masques vont être mis en place sur quatre mercredis au cours du mois de septembre en partenariat avec l'atelier couture de



la Maison Pour Tous. Le tissu ou tout autre matériel pour confectionner des déguisements sera pris en charge par le conseil de quartier. De plus, le thème choisi « Les couleurs de l'automne » permet de se déguiser simplement, il suffit de venir habiller avec des vêtements rappelant les couleurs automnales (beige, vert foncé, orange, rouge...), enfin le jour du carnaval il y aura un atelier maquillage mis en place pour les enfants.

Habitant : En termes de communication sur cet évènement, il faut travailler avec le CLME et l'école Maurice Thorez. La communication sera primordiale et passer par les enfants sera un vrai plus.

Réponse Bureau : Nous avons déjà pensé à cela, nous allons travailler avec le centre de loisir pour confectionner des costumes par exemple. La directrice de l'école quant à elle est d'accord pour faire le relais de communication auprès des élèves et de leurs parents.

2. Retour suite aux demandes des riverains et membres du bureau lors de la balade urbaine

- **Signalements de nombreux dépôts d'encombrants et de déchets avenue Maurice THOREZ :** Il est prévu d'installer une caméra supplémentaire sur l'avenue Maurice Thorez en 2023 (qui, à terme, bénéficiera de 4 caméras à elle seule). L'avenue est entretenue tous les 15 jours par l'équipe du secteur (balayage manuel et balayeuse).
- **Demande de feu tricolore pour le passage piéton avenue Maurice THOREZ menant au gymnase Jesse OWENS et à l'aire de jeu :** Les services techniques ont saisi le département du Val-de-Marne début 2023 et sont en attente d'un retour suite à cette demande.
- **Demande de réalisation d'un passage piéton entre la sortie de la rue Koenig et la place Georges MARCHAIS :** Autorisation du département du Val-de-Marne, des détails techniques sont à régler, échéance au printemps ou été 2023
- **Plusieurs signalements de stationnements gênants dans le quartier :** Signalements transmis aux ASVP qui interviennent régulièrement dans le quartier.
- **Chemin des peupliers :** la voirie de délimitation des espace verts était abimée, elle a été réparée

Habitant : Il y a une problématique importante à la sortie de l'école Maurice Thorez, des stationnements anarchiques, de l'incivisme. Il serait bien que les ASVP viennent plus souvent faire de la pédagogie ou verbaliser si besoin.

Réponse Bureau : Les ASVP sont énormément sollicités surtout sur ces problématiques de sortie d'écoles, ils sont souvent présents sur les diverses écoles de la ville à ces moments critiques de la journée, notamment sur l'école Maurice Thorez. Ils sont en effectif limité et ne peuvent pas venir spécifiquement sur cette école aussi régulièrement que les parents le souhaiteraient. Avec les agents de la police municipale qui vont arriver très prochainement, cela pourra permettre d'avoir plus d'agents disponibles sur ces temps pour venir sécuriser et montrer de la présence de proximité.



Habitant : Concernant le square Jesse Owens, j'avais déjà soulevé la problématique de la sécurité des enfants en cas de fortes chaleurs car il n'y a aucun coin d'ombre. Est-il possible d'imaginer un travail impliquant les jeunes du quartier (en lien avec les services de la Ville) pour arborer ce lieu, planter des arbres par les enfants et que chaque arbre ait le nom d'un des enfants ou un nom choisi par eux ?

Réponse Bureau : C'est une très bonne idée que nous allons soumettre aux services et aux élus pour voir sa faisabilité.

Mme Carpe profite de ce sujet pour évoquer les actions qui ont été mises en place suite à l'incendie qui a eu lieu au mois de Mars dernier dans un immeuble du quartier :

- Monsieur Le Maire a fait une demande par courrier auprès du bailleur IDF (propriétaire de l'immeuble) de prendre ses responsabilités concernant l'insalubrité et sécurité de ses logements car c'est le deuxième incendie dans leur parc locatif sur ce quartier depuis 2020.
- Tous les habitants ont été relogés sur différents secteurs de la ville.
- Une collecte solidaire a été organisée pour les familles victimes de cet incendie.

3. Présentation de l'application « MON CHAMPIGNY »

Cette application a été mise en place en octobre 2022, elle est très simple à télécharger sur les plateformes de téléchargement (Apple Store, Google Play Store). L'avantage de l'application par rapport au numéro vert est la systématisation du suivi, chaque demande est numérotée et classée pour que les opérateurs puissent la prendre en charge, aucune demande ne sera laissée sans réponse. De plus, cette application n'est pas utile uniquement pour le signalement, elle permet aussi d'avoir les actualités de la Ville, d'accéder à son espace famille pour régler les factures de cantine ou centre de loisir et d'autres téléservices.

Pour les personnes qui auraient des difficultés à installer ou utiliser l'application plusieurs solutions :

- Ce QR code vous dirige vers une page du site de la Ville avec des explications sur l'application et les liens vers Apple Store et Google Play store.
- Le C.C.A.S dispose d'un référent numérique qui procède à des formations sur l'outil numérique, l'application et son utilisation.
- L'application est aussi disponible sur le site de la Ville (mais sans la possibilité de géolocaliser):
<https://www.espace-citoyens.net/champigny94/espace-citoyens/>





Depuis la mise en place de cette application, il y a eu 1266 demandes (922 de ces signalements ont été traités, que ce soit positivement ou sans possibilité de traitement par les services). Les deux plus gros sujets des demandes sont le stationnement et la propreté (67% de signalements).

4. QUESTIONS DIVERSES : Vos questions et propositions pour le quartier

Habitant : En 2022 lors de la balade urbaine j'avais déjà parlé d'un sujet, qui est la tombe de Jean Bos, infirmier résistant pendant la Seconde Guerre Mondiale. Cette tombe ou ce mémorial est situé derrière le Mc Donald du Fort, sur la plaine à coté de la résidence des Mogatons. On peut accéder à cet endroit via l'avenue du 8 Mai 1945. Peu de gens connaissent cette tombe et ce lieu, il n'y a rien qui l'indique et l'endroit est un peu laissé à l'abandon. Cette tombe est commémorée chaque année lors des cérémonies et a une vraie valeur pour les secouristes et infirmiers du département. Que peut faire la mairie pour rendre plus visible et entretenir cet endroit ?

Réponse Bureau : Nous n'avons pas encore traité cette problématique mais nous allons solliciter les services pour mettre en avant ce sujet.

Habitant : Il y a un gros problème d'insécurité sur le chemin des Peupliers. Il y a des lumières manquantes et parfois la présence de jeunes qui squattent. L'endroit est assez anxiogène pour certains habitants.

Réponse Bureau : Nous allons soumettre cela aux services techniques pour réfléchir aux solutions possibles sur ce chemin. Il faut vérifier si une caméra sera installée à cet endroit sur le schéma de vidéosurveillance déployé par la municipalité.

5. EN CONCLUSION

Madame CARPE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Madame CARPE rappelle que si les participants souhaitent intégrer un groupe de travail et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées lors de ce conseil de quartier ou contacter par mail le service Vie des Quartiers et Démocratie Participative (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr).

Annexe : Parcours du carnaval des Mordacs (30 septembre 2023)

